

# ACR TH 2018 : Sécurité routière

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Travailleurs d'ESAT et salariés d'EA

### Durée

2 jours

### Organisme de formation

☎ OTOS 13 Formation

### Date limite d'inscription

06/03/2018

## Lieux & dates

### ☎ Groupe 1

Dép. 04/05

Les 8 & 9 mars 2018

### ☎ Groupe 2

Dép. 13

Les 25 & 26 avr. 2018

### ☎ Groupe 3

Dép. 84

Les 31 mai & 1er juin 2018

### ☎ Groupe 4

Dép. 06

Les 17 & 18 sep. 2018

### ☎ Groupe 5

Dép. 83

Les 18 & 19 oct. 2018

## Interlocuteur Opcos Santé

Ana-Maria CESUR

[ana-maria.cesur@unifaf.fr](mailto:ana-maria.cesur@unifaf.fr)

04 91 14 05 49

## Interlocuteur OF

Claire BALLOTEAUD

[otos@orange.fr](mailto:otos@orange.fr)

06 63 02 38 22

## Contexte

L'autonomie dans les déplacements est un volet important de l'accompagnement socioprofessionnel des personnes handicapées du secteur du travail protégé.

Les travailleurs en situation de handicap se déplacent en autonomie à l'aide de moyens de transports divers et le risque routier fait partie des problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés.

Au-delà de la vulnérabilité des conducteurs de 2 roues, et les risques liés à la méconnaissance du code de la route, les risques liés au téléphone portable ou à l'usage d'alcool en situation de conduite, ou le port de gants de motocyclisme certifiés CE est obligatoire depuis 2016.

## Objectifs

☎ Cette action s'adresse aux Travailleurs Handicapés en ESAT ou Entreprises adaptées, elle a comme objectif de former des Travailleurs Handicapés aux risques routiers et à leur prévention.

Cette action doit permettre à chacun de :

- ☎ Connaître les risques liés à l'utilisation d'un véhicule motorisé ou non
- ☎ Connaître les risques liés à un défaut d'entretien de son véhicule
- ☎ Connaître et utiliser les équipements de protection individuelle
- ☎ Connaître l'essentiel du code de la route
- ☎ Identifier un code de « bonne conduite »
- ☎ Identifier les actes à réaliser en cas d'incident ou d'accident

## Prérequis

Ne pas avoir le permis de conduire, utiliser un véhicule à 4 roues ou 2 roues à moteur ou non.

## Contenu

Le programme se déroule sur deux jours et alterne entre des moments de connaissances techniques et des connaissances pratiques. Des outils concrets et opérationnels sont remis aux stagiaires.

- ☎ Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route.
- ☎ Identifier quelques panneaux de signalisation
- ☎ Sensibilisation au danger
- ☎ Identifier les gestes de premiers secours et savoir les mettre en pratique
- ☎ Mise en situation avec le simulateur de conduite 2 roues
- ☎ Rappels des fondamentaux en étant 2 roues par la construction commune d'un « code de bonne conduite »